



Commune de Brot-Plamboz

## Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant les comptes 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### Introduction

Bien que le budget de l'exercice 2020 prévoyait un bénéfice de Fr. 9'595.—, les comptes de l'exercice 2020 bouclent avec **un déficit de Fr. 109'019.16.**

Ci-après, vous trouverez quelques commentaires sur les comptes 2020.

### Compte de fonctionnement

#### 0 Administration générale

##### **0110 Conseil général**

Aucun commentaire.

##### **0120 Conseil communal**

Aucun commentaire.

##### **0210 Administration des finances**

###### *31811.01 ADB, remises et non-valeurs impôts PP*

En 2020, Fr. 4'307.68 ont été comptabilisés en tant que ADB, remises et non valeurs concernant les impôts des personnes physiques.

###### *36500.00 et 44900.01 Réévaluation participations PA*

Voir au bilan et tableau des participations dans l'annexe aux comptes.

##### **0220 Administration (général)**

###### *31130.00 Matériel informatique*

Fr. 3'819.05 ont été dépensés pour l'installation d'un ordinateur portable avec toutes les applications communales.

###### *31300.00 Prestations de services de tiers*

Fr. 600.— ont été dépensés pour quatre images par drone qui ont été commandées et qui seront placées dans le futur nouveau site Internet de la commune.

##### **0290 Maison communale**

###### *31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises*

Fr. 1'296.70. Une boîte à lettres sécurisée a été posée à la Maison communale pour y déposer, principalement, les votes par correspondance.

#### 1 Ordre et sécurité publique

##### **1110 Police**

###### *36120.01 Prestations SDP La Chaux-de-Fonds*

Fr. 6'171.30. La grande partie de ces frais concerne des commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

## **1400 Questions juridiques (en général)**

### *31300.00 Prestations de services de tiers*

Fr. 5'216.25 ont été dépensés pour la numérisation et la mise à jour du cadastre souterrain d'approvisionnement en eau pour le SITN.

### *46110.01 Dédommagements pour notification poursuites*

Fr. 1'696.— ont été versés à la commune par l'Office des poursuites pour les commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

## **1406 Office régional de l'état civil**

Aucun commentaire.

## **1500 Service du feu (en général)**

Aucun commentaire.

## **1501 Police du feu, prévention incendie**

Les comptes qui concernent les hydrantes ont été déplacés dans le chapitre 7101 Approvisionnement en eau.

## **1610 Défense militaire**

### *36120.00 Dédommagements aux communes et syndicats intercommunaux*

Fr. 2'453.— qui concernent notre part pour la réfection du toit du stand de tir de La Sagne. Les frais totaux sont répartis au prorata du nombre d'habitants des trois communes de la Vallée, selon la convention du 5 septembre 1994.

## **1620 Protection civile**

### *31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises*

Fr. 1'208.10 qui concernent l'achat d'un nouveau déshumidificateur pour l'abri PC aux Petits-Ponts.

## **2 Formation**

### **2111 Cycle élémentaire (cycle 1)**

### **2120 Degré primaire (cycle 2)**

Aucun commentaire.

### **2130 Degré secondaire (cycle 3)**

#### *36120.04 Participation au Cercle scolaire*

Fr. 4'990.—, qui correspondent à notre part de la participation financière des communes partenaires du Cercle scolaire aux faibles effectifs d'élèves durant l'année scolaire 2019-2020 dans les collèges des Ponts-de-Martel et de La Sagne, ont été facturés à notre commune par le Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

### **2180 Accueil parascolaire**

Moins de frais pour l'accueil parascolaire en 2020 car les écoles ont été fermées pendant 7 semaines au printemps suite aux mesures sanitaires prises pour lutter contre le Covid.

### **2192 Ecole obligatoire, autres**

#### *31300.07 Transport scolaire*

Fr. 59'823.80. Ce montant est également plus bas que prévu en raison de la fermeture des écoles liée à la lutte contre le Coronavirus. Le bus scolaire a parcouru 3'210 km de moins qu'en 2019.

### **2200 Ecoles spéciales**

Aucun commentaire.

### **2300 Formation professionnelle initiale**

Aucun commentaire.

## **3 Culture, Sports et loisirs, Eglises**

### **3210 Bibliothèques / Bibliobus**

Aucun commentaire.

### **3290 Cultures, autres**

Aucun commentaire.

### **3500 Paroisse protestante**

Aucun commentaire.

## **4 Santé**

### **4220 Services de sauvetage**

Aucun commentaire.

### **4340 Contrôle des denrées alimentaires**

Aucun commentaire.

## **5 Sécurité sociale**

### **Facture sociale :**

	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2019</b>
	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>
Subsides LAMal	45'124.55	44'255.—	37'459.05
Alfa personnes sans activité lucrative	3'847.50	3'540.—	3'604.55
Avance de contribution d'entretien	513.50	428.—	219.30
Part financement LACI	3'356.65	2'904.—	2'749.85
Intégration socio-professionnelle	8'106.60	6'277.—	6'379.15
Aide sociale	70'446.78	70'024.—	68'125.15
Lutte contre la fraude	786.80	1'059.—	889.70
Social privé	2'903.15	2'734.—	1'758.25
<b>Totaux :</b>	<b>135'085.53</b>	<b>131'221.—</b>	<b>121'185.—</b>

### **5316 Agence régionale AVS**

Aucun commentaire.

### **5458 Accueil préscolaire**

36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques

Fr. 24'158.50. Augmentation de la fréquentation des structures d'accueil préscolaire en 2020.

### **5796 Guichets sociaux régionaux**

Aucun commentaire.

## **6 Trafic**

### **6150 Routes communales**

#### *31410.00 Entretien des routes / voies de communication*

En 2020, Fr. 548.75 ont été dépensés pour de l'élagage le long du chemin Plamboz – La Plature et Fr. 2'736.25 pour l'entretien de la partie d'un chemin de remaniement à Brot-Dessus sur le domaine de M. Patrick Monnet.

#### *31410.03 Déneigement trottoirs*

Fr. 3'349.45 qui concernent le déneigement des trottoirs de la commune pour le mois de décembre. En effet, dès l'hiver 2020-2021 la commune a dû organiser et prendre en charge financièrement le déneigement des trottoirs situés sur son territoire. Ceci résulte de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### *45110.03 Prélèvement sur le fonds des chemins*

Fr. 3'285.— ont été prélevés sur le fonds des chemins qui se rapportent à l'entretien des chemins réalisés en 2020 et Fr. 8'305.— concernent les amortissements des réfections des deux chemins de La Plature (Fr. 4'400.—), du chemin de La Combe-des-Fontaines (Fr. 1'745.—) et des divers chemins au Joratel (Fr. 2'160.—).

#### *46010.01 Quote-part à la taxe LTVRB*

La commune a reçu Fr. 9'953.— de l'Etat. En effet, dès 2020 les communes reçoivent le 3% des taxes annuelles des véhicules automobiles en tant que contribution pour la participation aux nouvelles charges des communes, comme par exemple le déneigement des trottoirs, liées à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la nouvelle Loi sur les routes et voies publiques (LRVP).

### **6190 Secours routier**

Aucun commentaire.

### **6220 Trafic régional et local**

Aucun commentaire.

### **6290 Ferroviaire / Aéronef**

Aucun commentaire.

## **7 Protection environnement et aménagement**

### **7101 Approvisionnement en eau (en général)**

#### *35100.00 Attribution à réserve eau*

L'année a bouclé avec un bénéfice de Fr. 10'291.01 qui a donc été attribué dans la réserve d'eau au bilan.

Nous rappelons que ce chapitre s'autofinance.

### **7301 Gestion des déchets ménages – 7303 Gestion des déchets entreprises**

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ces chapitres, la situation est stable.

Charge nette : **Fr. 6'748.—** = taux de couverture de l'impôt de 30% selon l'article 5.5 alinéa 2 du Règlement communal relatif à la gestion des déchets.

### **7500 Protection des espèces et du paysage**

Aucun commentaire.

### **7610 Protection de l'air et du climat**

Aucun commentaire.

## **7690 Lutte contre la pollution de l'environnement**

Aucun commentaire.

### **7710 Cimetières, crématoires**

*36120.06 Participation au cimetière des Ponts-de-Martel*

Fr. 4'190.05. L'augmentation des charges est due aux heures passées au cimetière pour le désherbage qui se fait désormais manuellement.

### **7900 Aménagement du territoire (en général)**

*31990.00 Autres charges d'exploitation*

Fr. 12'493.05 ont été facturés par l'entreprise Urbaplan pour la finalisation de la pré-étude dans le cadre de la révision de notre Plan d'aménagement local (PAL) et les corrections de celle-ci suite au préavis de synthèse du Service de l'aménagement du territoire.

### **7907 Conférences régionales (ACN – RUN – COMUL)**

*36340.02 Participation communale à Centre-Jura*

Le montant de Fr. 49.80 est positif car Centre-Jura nous a facturé la cotisation annuelle de Fr. 85.20 et a déduit un remboursement de Fr. 135.— qui concerne le financement du fonds d'étude de Centre-Jura qui n'a pas été retenu par l'assemblée générale.

## **8 Economie publique**

### **8120 Améliorations foncières**

Des travaux d'entretien de drainages ont été effectués en 2020 à Brot-Dessus, au Joratel et aux Petits-Ponts.

Les frais totaux d'entretien se sont élevés à Fr. 36'078.95 (31430.03), la part des propriétaires aux travaux a été en tout de Fr. 2'616.95 (42400.04) et ainsi Fr. 33'462.— ont été prélevés à la réserve d'entretien des drainages (45110.04).

### **8200 Sylviculture**

Pour la sylviculture, l'année a bouclé avec un bénéfice de Fr. 3'409.73.

*35110.05 Attribution au fonds forestier de réserve FFR*

Fr. 600.— ont été attribués au Fonds forestier de réserve.

*42500.01 Vente de bois de service*

Fr. 18'000.93 de recettes.

224,61 m<sup>3</sup> ont été vendus pour un prix moyen de Fr. 82.62 le mètre cube. Des escomptes de 3% ont été déduits aux paiements qui ont été effectués dans les dix jours.

*42500.03 Vente de bois de feu*

Fr. 4'920.—. 39 stères coupés ont été vendus au prix de Fr. 75.— le stère, 21 stères de bois longs ont été vendus à Fr. 45.— le stère et 30 stères de bois longs ont été vendus à Fr. 35.— le stère.

### **8400 Tourisme**

Aucun commentaire.

### **8710 Electricité (en général)**

Aucun commentaire.

## **9 Finances et impôts**

<b>9100 Impôts communaux généraux</b>	<b>Comptes 2020</b>	<b>Comptes 2019</b>
	<i>Revenus</i>	<i>Revenus</i>
Impôts sur le revenu personnes physiques	585'050.40	618'801.15
Impôts sur le revenu PP taxat. rectific. à la baisse	- 90'741.55	16'435.50
Impôts sur la fortune personnes physiques	101'170.85	114'478.35
Impôts à la source, personnes physiques	14'627.92	11'151.90
Prestations en capital	3'274.30	15'095.05
Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	22'469.10	21'466.—
Impôts sur le bénéfice personnes morales	18'856.18	21'647.80
Impôts sur le bénéfice PM années précédentes		5'289.15
Rappels d'impôts personnes morales	219.81	
Impôts sur le bénéfice PM années préc. à la baisse	- 5'229.86	
Impôts sur le capital personnes morales	3'759.73	3'462.10
Impôts sur le capital PM années précédentes	38.18	
IPM part au fonds en proportion de la population	2'479.73	20'385.68
IPM part au fonds en proportion des emplois	29'085.53	17'672.15
	<hr/>	<hr/>
<b><u>Totaux :</u></b>	<b>685'060.32</b>	865'884.83

### **9101 Impôts spéciaux**

Aucun commentaire.

### **9300 Péréquation financière**

Aucun commentaire.

### **9610 Intérêts**

Aucun commentaire.

### **9630 Bien-fonds du patrimoine financier**

Aucun commentaire.

### **9710 Redistributions liées à la taxe sur le CO2**

Aucun commentaire.

En résumé, le compte de résultats de l'exercice 2020 se présente ainsi :

	<i>Fr.</i>
Charges d'exploitation :	1 173'700.62
Revenus d'exploitation :	- 1'046'687.13
Résultat des activités d'exploitation :	<hr/> 127'013.49
Résultat provenant de financements :	<hr/> - 7'754.33
Résultat extraordinaire :	<hr/> - 10'240.—
<b>Total du compte de résultats / <u>Excédent de charges :</u></b>	<hr/> <hr/> <b>109'019.16</b>

## Compte des investissements

### 6 Trafic

#### **6150 Routes communales**

##### *50100.00 Routes / voies de communications*

Fr. 31'382.90 de dépenses en 2020 pour divers travaux concernant les chemins communaux (demandes de crédits de Fr. 12'500.— pour la réfection d'un chemin du remaniement aux Petits-Ponts et de Fr. 23'000.— pour la mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne acceptées par le Conseil général le 8 juin 2020).

*Tous les travaux ont été terminés en 2020.*

#### **7101 Approvisionnement en eau**

##### *50300.00 Autres ouvrages de génie civil en général*

Fr. 2'820.30 de dépenses en 2020 pour divers travaux de mises aux normes au réservoir communal d'eau propre à Jogne (demande de crédit de Fr. 12'100.— acceptée par le Conseil général le 8 juin 2020).

*Les travaux seront terminés en 2021.*

*Ci-après, vous trouvez les frais effectifs pour tous les travaux effectués en 2020 :*

#### **Réfection d'un chemin de remaniement aux Petits-Ponts**

Terrastab, réfection du chemin

*Fr.*  
**Total : 9'916.70**

#### **Mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne**

BHJ Terrassement (Fr. 2'999.45) + Claude-Alain Robert (Fr. 1'050.—)

+ Vincent Perrin (Fr. 360.—), décapage de la terre végétale

4'409.45

Terrastab, mise en place des banquettes

17'056.75  
**Total : 21'466.20**

#### **Mises aux normes au réservoir d'eau propre à Jogne**

Tecnofil SA, filtre absolu

1'184.90

Frosio-Vermot SA, traitement fers à béton

1'635.40  
**Total : 2'820.30**

#### **Récapitulatif :**

*Fr.*

**Chemin des Petits-Ponts**

9'916.70

**Banquettes route Thomasset-Jogne**

21'466.20

**Réservoir Jogne**

2'820.30 (*sans la TVA*)

**Total : 34'203.20**

*En résumé, le compte des investissements de l'exercice 2020 se présente ainsi :*

*Fr.*

Total des dépenses :

34'203.20

Total des recettes :

—.—

**Investissements nets :**

**34'203.20**

## Compte de bilan

### 1 Actif

#### **14 Patrimoine administratif (PA)**

Débit et crédit 2020 :

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dont amortissement</u>
<b>1401 Routes / voies de communication</b>			
14010.00 Routes et chemins communaux	31'382.90	11'045.—	11'045.—
14010.01 Trottoirs		995.—	995.—
14010.02 Eclairage public		1'350.—	1'350.—
14010.05 Piste cyclable et piétonne		1'535.—	1'535.—
<b>1403 Autres ouvrages de génie civil</b>			
14031.00 Réservoir d'eau de Jogne	2'820.30		
14031.01 Conduites eau potable		2'175.—	2'175.—
<b>1404 Bâtiments du PA</b>			
14040.00 Maison communale Brot-Dessus		16'575.—	16'575.—
<b>1454 Participations aux entreprises publiques</b>			
14540.00 Actions Groupe E	446.—		
14540.01 Actions Viteos	282.—		
14540.02 Actions TransN		1'294.—	
<b>1462 Subventions d'investissement aux communes</b>			
14620.03 Déchetterie intercommunale		3'480.—	3'480.—
<b><u>Totaux :</u></b>	<b>34'931.20</b>	<b>38'449.—</b>	<b>37'155.—</b>

### 2 Passif

	<u>Situation au 31.12.2020</u>
<b>29 Capitaux propres</b>	
2900 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	- 38'874.59
2910 Fonds enregistrés comme capitaux propres	- 148'587.85
2940 Réserve de politique conjoncturelle	- 56'000.—
2950 Réserve réévaluation du PA	- 576'304.80
2960 Réserve réévaluation du PF	- 1'945.—
2990 Résultat annuel (déficit exercice 2020)	109'019.16
2999 Résultats cumulés des années précédentes	- 1'866'002.93
<b><u>Total capitaux propres :</u></b>	<b>- 2'578'696.01</b>

## CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter les comptes 2020 et l'arrêté qui vous est soumis à la page suivante.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Brot-Plamboz, le 8 mars 2021.

LE CONSEIL COMMUNAL





## APPROBATION DES COMPTES 2020

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

vu le rapport du Conseil communal, du 8 mars 2021 ;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;  
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;  
sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

**Article premier** Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2020, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	1'173'700.62
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>- 1'046'687.13</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	127'013.49
Charges financières	Fr.	2.55
Produits financiers	Fr.	<u>- 7'756.88</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	- 7'754.33
<b>Résultat opérationnel (1+2)</b>	<b>Fr.</b>	<b>119'259.16</b>
Charges extraordinaires	Fr.	—.—
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>- 10'240.—</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	- 10'240.—
<b>Résultat total, compte de résultats (1+2+3) / Excédent de charges</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>109'019.16</u></b>

b) les dépenses d'investissements sont de :

Total des dépenses	Fr.	34'203.20
Total des recettes	Fr.	<u>—.—</u>
Investissements nets	Fr.	34'203.20

c) le bilan au 31 décembre 2020

**Art. 2** La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2020 est approuvée.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Brot-Plamboz, le 10 mai 2021.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :  
Noémie Grezet

Le président :  
Pierre-Eric Jacot